



L'association « Réfléchir et Informer sur la STEP de Redenat » (R.I.S.R.) compte plus d'une centaine de membres. Elle a été créée par Pierre Clavel, Dominique Mas, Alain Brogniart, le 14 novembre 2011 avec pour objectif de « Collecter et diffuser à la population des informations impartiales sur la Station de Transfert d'Énergie par Pompage qu'il serait question d'implanter sur la Dordogne au lieu dit Redenat ; faire connaître les enquêtes indépendantes sur ce projet ; organiser des débats sur ce thème »

Malgré les difficultés, nous parvenons à nous procurer un certain nombre d'informations, et plus cela avance, plus ce projet (déjà annulé une fois car jugé non rentable par EDF même) apparaît comme une opération commerciale sans intérêt public et contraire à la philosophie même des économies d'énergie. Au contraire, il ne peut que générer une surconsommation et une surproduction, en contradiction avec les projets d'économies contenus dans la nouvelle loi. Nous avons alerté chaque ministre de l'écologie (Mmes et Mrs Borlow, Batho, Martin, Royal), et rencontré plusieurs responsables politiques locaux (député, sénateur, président du Conseil général avec les maires de Auriac, Bassignac, Soursac en janvier 2013, et vice-président du conseil général en 2014...), mais aucune réponse précise ne nous a jamais été apportée.

Au plan local, nous savons que des réunions se font sans que nous en soyons avertis, nous savons que la CGT d'Edf fait le forcing pour que ce projet se réalise... mais nous savons aussi que d'autres que nous s'élèvent contre le projet notamment à Argentat.

Par ailleurs, le Président de la République vient d'indiquer qu'avant chaque projet de ce type, il devrait y avoir un débat avec la population locale...

Nous espérons que la raison l'emportera. Nous pensons organiser une randonnée pour que tout le monde se rende compte des dégâts que cela peut occasionner... Il s'agirait de parler biodiversité, climat, qualité et préservation de la nature... Il faut, en effet, le voir pour le croire...

Quelques pistes de réflexion et quelques informations

1er point : Ce projet inutile et coûteux n'apporte pas plus de production car il nécessite plus d'énergie qu'il ne permet d'en produire (130 pour 100) On nous dit que la production équivaldrait à une tranche nucléaire... oui, mais pendant un laps de temps très court... quelques heures par semaine, selon EDF. Par ailleurs aucune étude d'utilité publique indépendante ni d'impact écologique et économique n'ont encore été diligentées

2ème point Le 11 juillet 2012, l'UNESCO a inscrit le Bassin de la Dordogne au Réseau mondial des Réserves de biosphère. « Ce réseau international rassemble des sites d'exception qui concilient conservation de la biodiversité, valorisation culturelle et développement économique et social » et une partie du site est classée en NATURA 2000. La zone abrite plusieurs espèces d'oiseaux protégés dans ce cadre. Le projet de plan d'eau de 300 ha et 38 millions de m³, noierait jusqu'à 52 hectares de zones humides, (prairies et des forêts). S'il était réalisé, ce projet engendrerait un vrai risque de modification de l'environnement global de la rivière avec un risque de hausse de la température moyenne et un risque de processus d'eutrophisation (évolution chimique de l'eau), et donc dégradation de la qualité de l'eau sur tout l'aval de la rivière, avec un fort impact sur l'habitat notamment des saumons en aval. Une dégradation locale des conditions climatiques (brouillards, humidité, moisissures) est certaine et attestée par des météorologues.

Il y aurait un impact très négatif sur le long terme au niveau du territoire, local et en aval. L'économie touristique est en effet tournée vers le tourisme vert avec un patrimoine naturel préservé (baignade, campings, canoë, pêche...). Ce qui représente 30 Millions d'euros (selon les chiffres des études

d'EDF sur le développement touristique dans la vallée de la Dordogne) et l'amplitude des marnages qui augmenterait considérablement, pourrait menacer les rives actuelles du village de Spontour.

3ème point : Les élus locaux, briffés par EDF, comptent sur : De l'emploi ; mais il faut savoir qu'il ne peut s'agir que d'emplois éphémères avec, localement seulement quelques emplois subalternes chez les sous traitants et finalement très peu de richesse locale.

Une rente ; mais il faut savoir que celle-ci, compte tenu des investissements ne viendrait au mieux que dans 10 à 15 ans : Avant de prendre effet, elle prévoit la déduction du montant des investissements et également du coût de l'énergie nécessaire à remonter l'eau.

Et surtout la retenue se ferait au détriment du patrimoine naturel qui serait fortement dégradé pour les générations futures.

4ème point : Un tel aménagement ne pourrait se faire sans reconsidérer le transport de l'électricité et entraînerait la construction de lignes à très haute tension avec d'ailleurs une grande déperdition, et donc une faible efficacité ; Ce qui serait très loin de la philosophie affichée des économies d'énergies et/ou de la limitation des transports d'électricité. A noter que l'électricité viendrait de loin (centrale nucléaire) et repartirait également loin du territoire.

Propositions : Les économies d'énergies sont le premier impératif. Certes, le stockage de l'électricité va devenir nécessaire, mais il serait préférable de développer des petites unités proches des lieux d'utilisation avec par exemple l'hydrogène par électrolyse comme présenté dans le rapport parlementaire Pastor-Kalinowski ou la méthanisation....

NB : La mairie d'Auriac ne souhaite pas publier ce texte informatif de l'association concernant le projet de STEP de Redenat, alors même qu'elle nous avait sollicités pour lui envoyer des informations sur notre association. C'est son droit, même si nous le regrettons au nom de la liberté d'information et de la démocratie locale.

Néanmoins, le bureau de RISR considère que l'objet de notre association étant de "**Réfléchir et Informer** sur la STEP de Redenat", nous sommes pleinement dans l'objet défini par nos statuts.

Nous diffusons donc en direct ce bulletin en parallèle au bulletin municipal, sans aucun but polémique, juste avec l'objectif d'informer les citoyens concernés, d'autant que Madame le Maire nous a affirmé n'avoir, pour sa part, "aucune information sur le projet de STEP"

Pour plus d'informations : Rendez-vous sur notre site internet www.risr.fr

Ou bien appelez nous aux numéros suivants : 05 55 28 74 16 (Alain Brogniart) ; 06 13 81 81 41 (Jacqueline Lacouture) ; 06 81 34 64 76 (Daniel Minguet) ; 05 55 28 48 32 (Dominique Mas).